



Syndicat des Producteurs  
de Films d'Animation

# **Animation française : un pacte pour la croissance, l'emploi et l'export**

Conférence de presse MIFA

Annecy – 18 juin 2015



Syndicat des Producteurs  
de Films d'Animation

# Un marché de croissance avec de nombreux clignotants au vert

Les exportations TV sont à leur plus haut niveau historique : près de 75 M€ en 2013 +17% par rapport à 2012

3,46 millions d'entrées à l'étranger pour les longs métrages d'animation +24% par rapport à 2013

En dix ans, 80 films français exploités à l'international qui y réalisent près de 50% de leurs entrées

Animation 30% des exportations du court métrage français en 2013

7 des 10 courts les plus vendus en 2013 sont des films d'animation

L'animation française est majoritaire sur les chaînes historiques françaises avec 42,5% de l'offre

5 millions d'entrées pour les longs métrages français en 2014 dans les salles françaises pour plus de 20% de pdm

TVR : 628 millions de vidéos vues en 2014 (+173% par rapport à 2013), soit 14,5% de la consommation totale

Reprise de la croissance de la masse salariale qui a doublé en 10 ans et franchit pour la première fois la barre des 100 M€ en 2013



# Mais des vraies questions stratégiques

- Volume de production TV : un plafond de verre depuis 10 ans avec 300 heures/an
- Bascule progressive de l'audience des grands acteurs historiques vers des acteurs peu régulés ou pas régulés
- Un secteur du court métrage à la recherche de son second souffle
- Le long métrage à la croisée des chemins



Syndicat des Producteurs  
de Films d'Animation

# Evolutions du crédit d'impôt : un signe fort des pouvoirs publics

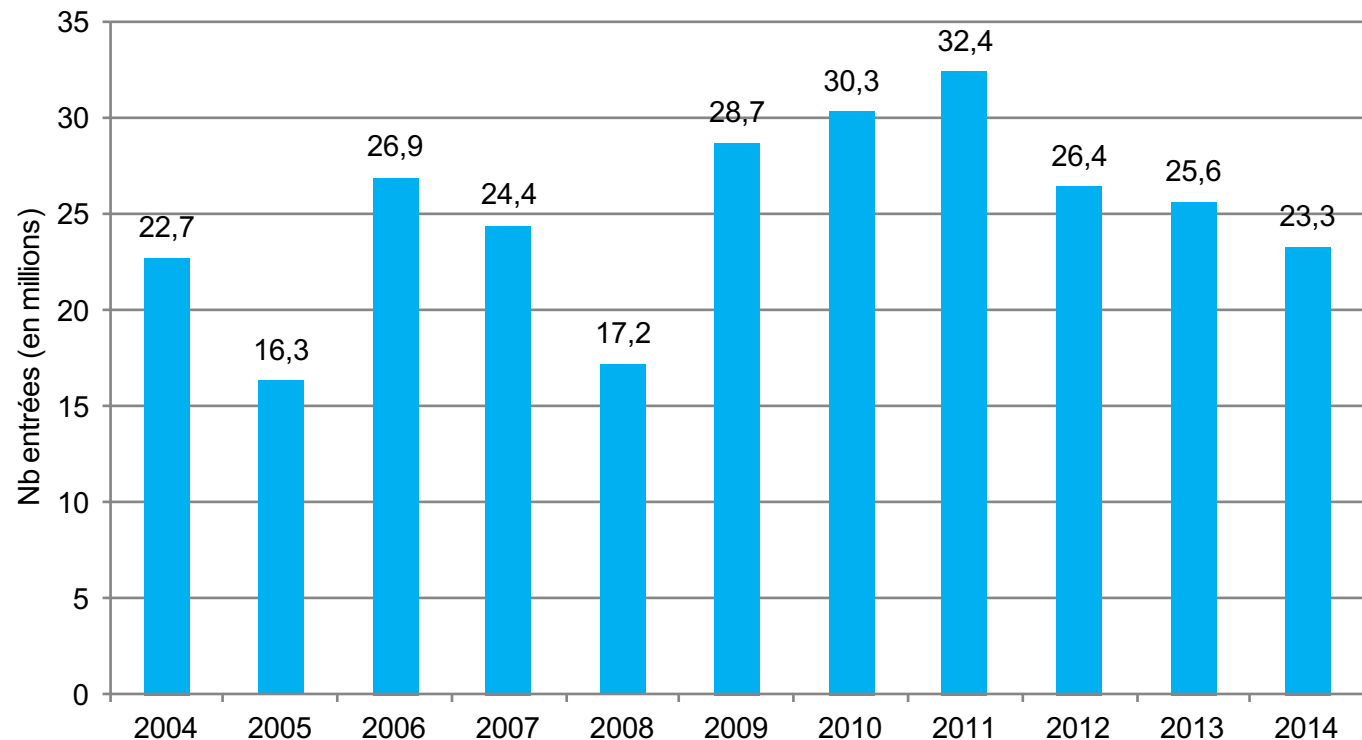
- Loi de finances rectificative 2014 n°2014-1655 du 29 décembre 2014.
- Crédit d'impôt international :
  - ✓ taux porté de 20% à 30% et plafond de 20 à 30 M€
- Crédit d'impôt TV France (animation uniquement):
  - ✓ taux porté de 20% à 25% et plafond de 1,3 K€/mn à 3 K€/mn
- Crédit d'impôt long métrage France :
  - ✓ taux porté à 30% pour les longs métrages dont le budget est inférieur ou égal à 7 M€
  - ✓ taux porté à 25% pour les longs métrages dont le budget est supérieur à 7 M€
  - ✓ Plafond reste fixé à 4 M€ par film
- Notification en cours auprès de la Commission européenne

# Fréquentation cinématographique

- En 2014, 23,3 millions d'entrées réalisés par les films d'animation inédits (-9%) dans un marché global haussier (+8%)
- 5 millions d'entrées pour les films français soit 21,6% de pdm
- Il faut remonter à 2006 et la sortie du premier long métrage d'*Arthur* pour retrouver une telle part de marché pour les films français

En 2014,  
29 films  
inédits en  
salles dont 6  
français

136 M€ de  
recettes en  
2014

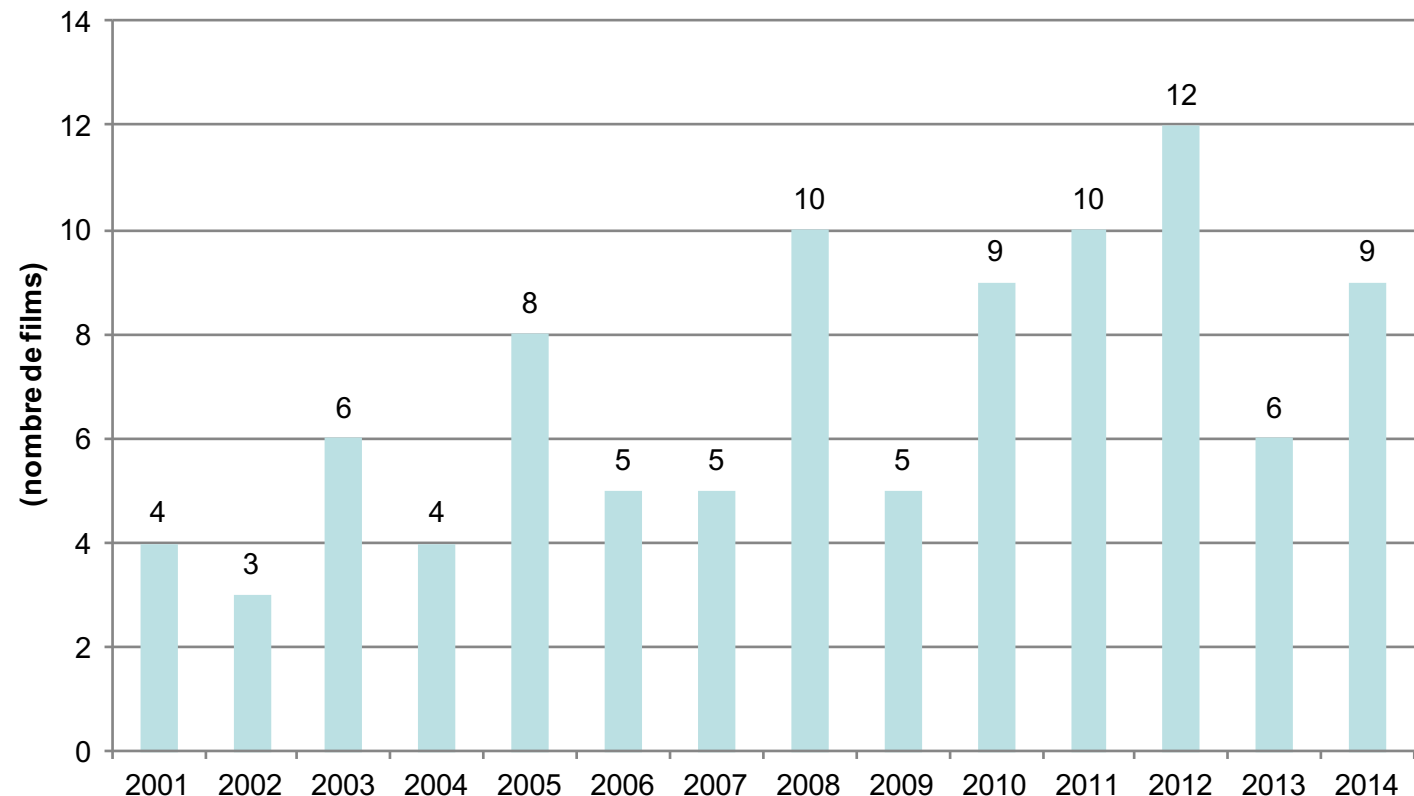


(Source : CNC)

# Production cinématographique

- 9 longs métrages d'animation produits en 2014
- 3 films de 10 M€ et plus de budget / 6 films à moins de 10 M€ dont 2 à moins de 1 M€
- Devis médian en baisse continue : 5,34 M€ en 2014

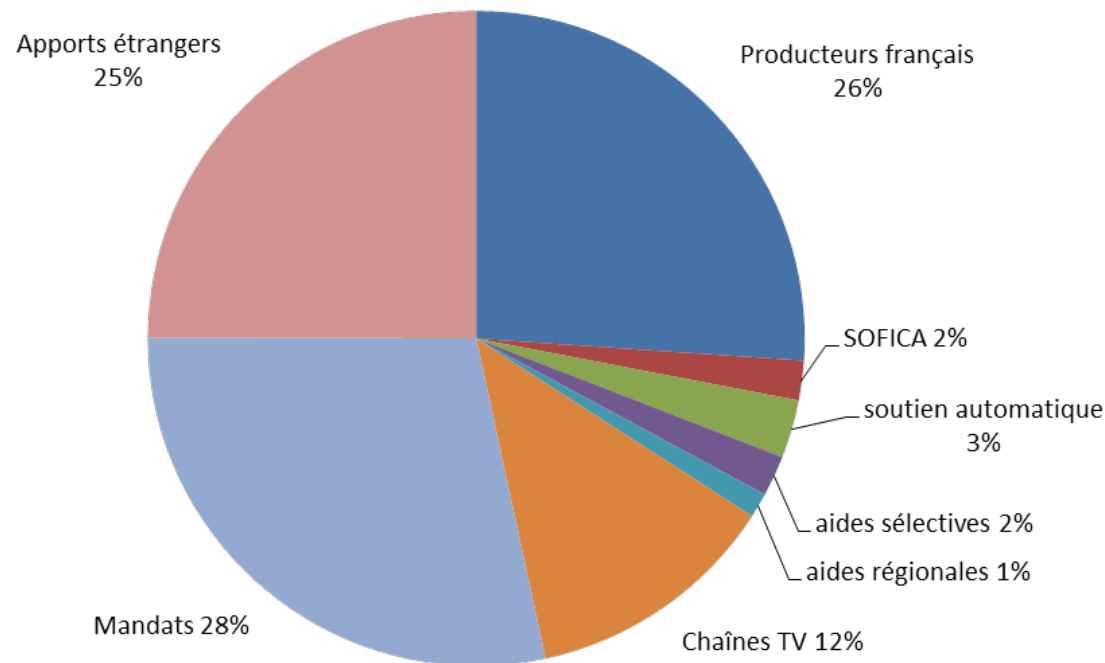
Les 2 plus gros budgets de 2014 sont fabriqués au Canada



# Financement du long métrage d'animation français

- Sur dix ans, les films d'animation représentent 4% des financements encadrés investis dans le cinéma français (178 M€ sur 4,545 Mds€).
- Financements encadrés (diffuseurs, soutiens automatique, sélectif et régionaux, SOFICA) = 21% pour les films d'animation sur la période 2005/2014 contre 36% pour l'ensemble tous films.

**Financement films animation 2005/2014**





# Une absence criante de financements encadrés

- 5 des 9 films agréés en 2014 ont bénéficié d'un investissement d'une chaîne française hertzienne en clair : 3 F3, 1 M6 et 1 Arte.
- Pour un total de 8 M€ (moyenne des dix dernières années 10 M€)
- 4 des 9 films agréés en 2014 ont bénéficié d'un investissement de Canal+ (4 à 5 films par an en moyenne)
- France 3 partenaire historique du long métrage français : 3 films par an moyenne
- M6 et Arte initient désormais au moins 1 film par an.
- 13 M€ en 2014 de financements encadrés pour 9 films.
- Risque d'écartèlement de la production entre les gros films fabriqués en majeure partie ou en totalité à l'étranger et petits films aux moyens et aux ambitions limitées. Difficultés à faire exister les « films du milieu » (7/15 M€).



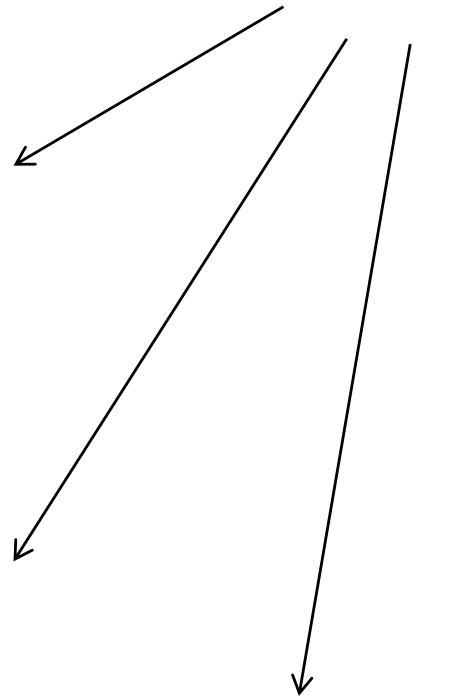


Syndicat des Producteurs  
de Films d'Animation

# Objectifs prioritaires

Taux de  
crédit d'impôt  
à 30% pour  
les films de  
plus de 7 M€

Amélioration  
des  
conditions  
de retour du  
Fonds de  
soutien



Plafond  
spécifique  
dans le cadre  
des mesures  
export

Accompagner les  
dépenses de  
marketing des  
films

Travailler sur un  
fonds TEPA en  
faveur du long  
métrage  
d'animation

Redynamiser le  
mécanismes des  
SOFICA



Syndicat des Producteurs  
de Films d'Animation

# Impulser une nouvelle dynamique pour le court métrage

Animation 30% des exportations du court métrages français en 2013

7 des 10 courts les plus vendus en 2013 sont des films d'animation

Un tissu d'une quinzaine de sociétés qui se sont structurées, professionnalisées

Une pluie de récompenses ces dernières années dans les festivals les plus prestigieux : Cannes, Oscars, Berlin, Ottawa, New-York, Sundance, Cartoon d'Or et Cristal d'Annecy.

**3 chantiers prioritaires**

Accompagner le travail à l'export des distributeurs et des producteurs de courts métrages d'animation

Reconnaître une place aux films pour le jeune public

Moderniser le dispositif d'aide aux programmes, vital pour les producteurs de courts métrages d'animation

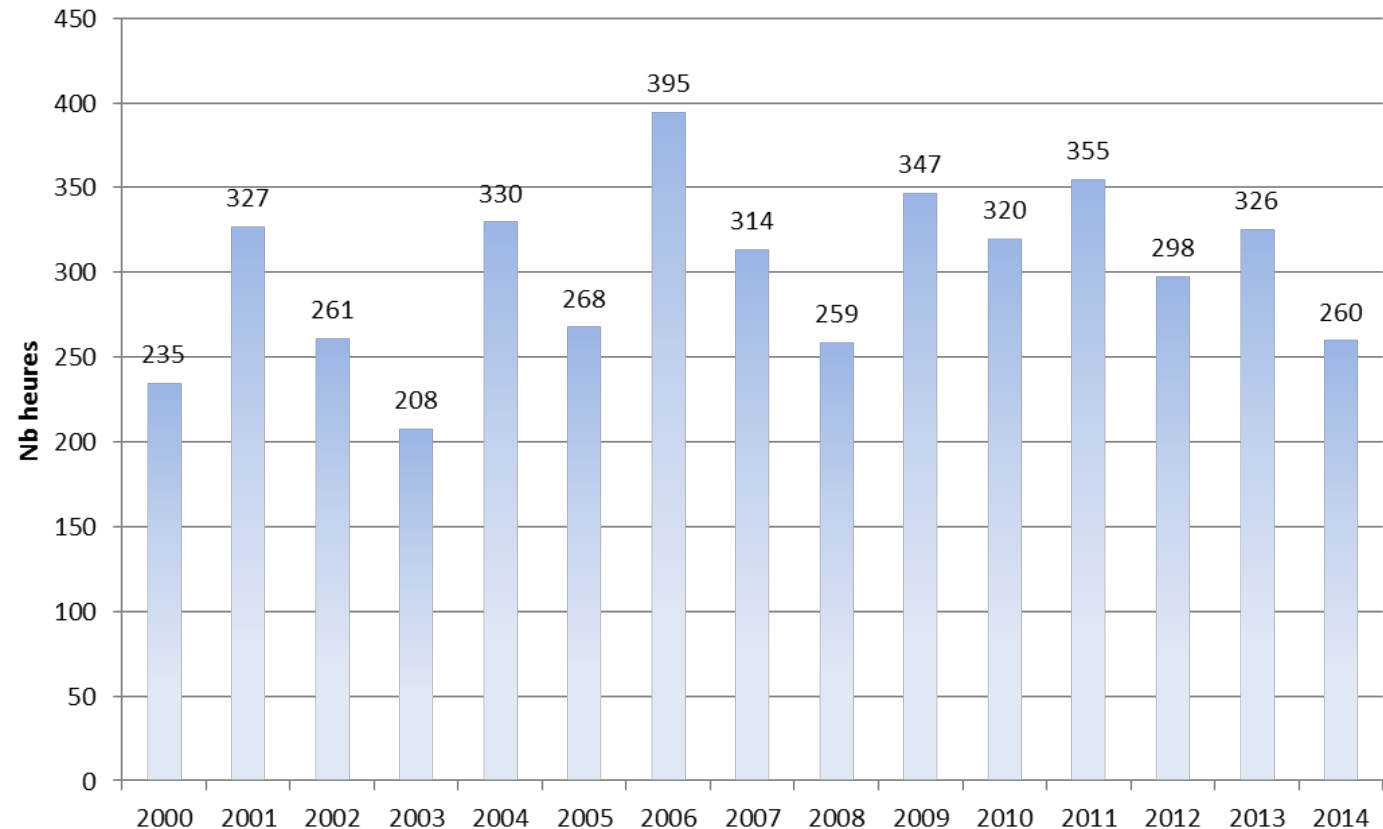


Syndicat des Producteurs  
de Films d'Animation

# Production TV : retrouver le chemin de la croissance

- Le volume de production 2014 est un des plus mauvais résultats des dix dernières années
- Enjeu pour la production française : ouvrir le marché en dehors des deux grands acteurs historiques (France Télévisions et TF1)

**53 M€/an**  
en moyenne  
des diffuseurs  
français



(Source : CNC)

SPFA – MIFA 2015



Syndicat des Producteurs  
de Films d'Animation

# par les acteurs français

**Gulli +15%  
audience  
4/14 ans en  
journée**

**Canal+**

**France TV  
avec  
France 4**

- Pour Gulli et Canal+, nécessité de développer des productions propres, sans la participation des deux grands acteurs du marché et notamment de France Télévisions qui opère désormais une chaîne jeunesse en clair sur le hertzien avec France 4
- Cette stratégie passe par un renforcement de leurs investissements dans le secteur
- La place de France 4 en tant que chaîne jeunesse est définitivement consacrée dans le projet stratégique de la nouvelle Présidente de France Télévisions. Nécessité de moyens financiers à la hauteur des ambitions affichées pour France 4 et les plateformes jeunesse.
- Un vrai budget pour France 4 pour en faire le navire amiral de la programmation jeunesse du groupe et faire face notamment à la question de l'amortissement des œuvres d'animation



# par les acteurs US qui doivent être mieux intégrés

**Mettre en œuvre la directive SMA**

- Un seul acteur US est conventionné par le CSA : le groupe Disney qui investit environ 3 M€/an en moyenne dans la production française
- Deux autres acteurs sont présents depuis plusieurs années : Viacom avec les chaînes Nickelodeon et Warner avec Cartoon Network et Boomerang
- Ces chaînes sont rémunérées par Canalsat notamment pour être distribuées en exclusivité et viennent capter une partie du marché publicitaire jeunesse

**Depuis 1/01/15, application TVA du pays destination**

- Un autre acteur US est arrivé : Netflix ... et d'autres vont suivre ...
- La jeunesse est le 2<sup>ème</sup> pilier de l'offre et de la consommation des plateformes SVoD
- Des achats de catalogue pour l'instant et une politique de production inédite fondée avant tout sur des marques



# Une réforme du COSIP qui entre dans sa dernière ligne droite

## ➤ Soutien à la création originale

- ✓ au niveau du développement : l'apport du CNC pourra atteindre 50% du coût du développement contre 40%
- ✓ au niveau de la production : non déduction de l'aide à la préparation du soutien automatique demandé en production
- ✓ limitation dans l'assiette des dépenses éligibles de la prise en compte des dépenses d'acquisition de droits d'adaptation d'une œuvre préexistante à 10 K€/heure



### 3 objectifs

## ➤ Consolider et amplifier le mouvement de localisation de la dépense sur le territoire français

- ✓ par une révision de la courbe du soutien pour mieux accompagner et plus durablement les dépenses en France mais avec une exigence accrue : il faudra dépenser plus sur le territoire français qu'aujourd'hui pour avoir le même soutien mais le CNC aidera au-delà de 244 K€/heure de dépenses sur le territoire français
- ✓ avec le maintien d'un jeu de bonifications du soutien (+20% et +25%) assis sur une grille de points marquée par un renforcement des points techniques, et plus particulièrement de l'animation

## ➤ Transparence

- ✓ obligation de certification des comptes pour toute aide d'un montant supérieur à 50 000 euros (dispositions du RGA applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015)
- ✓ contrôle de la DHF attribuable aux prestataires.



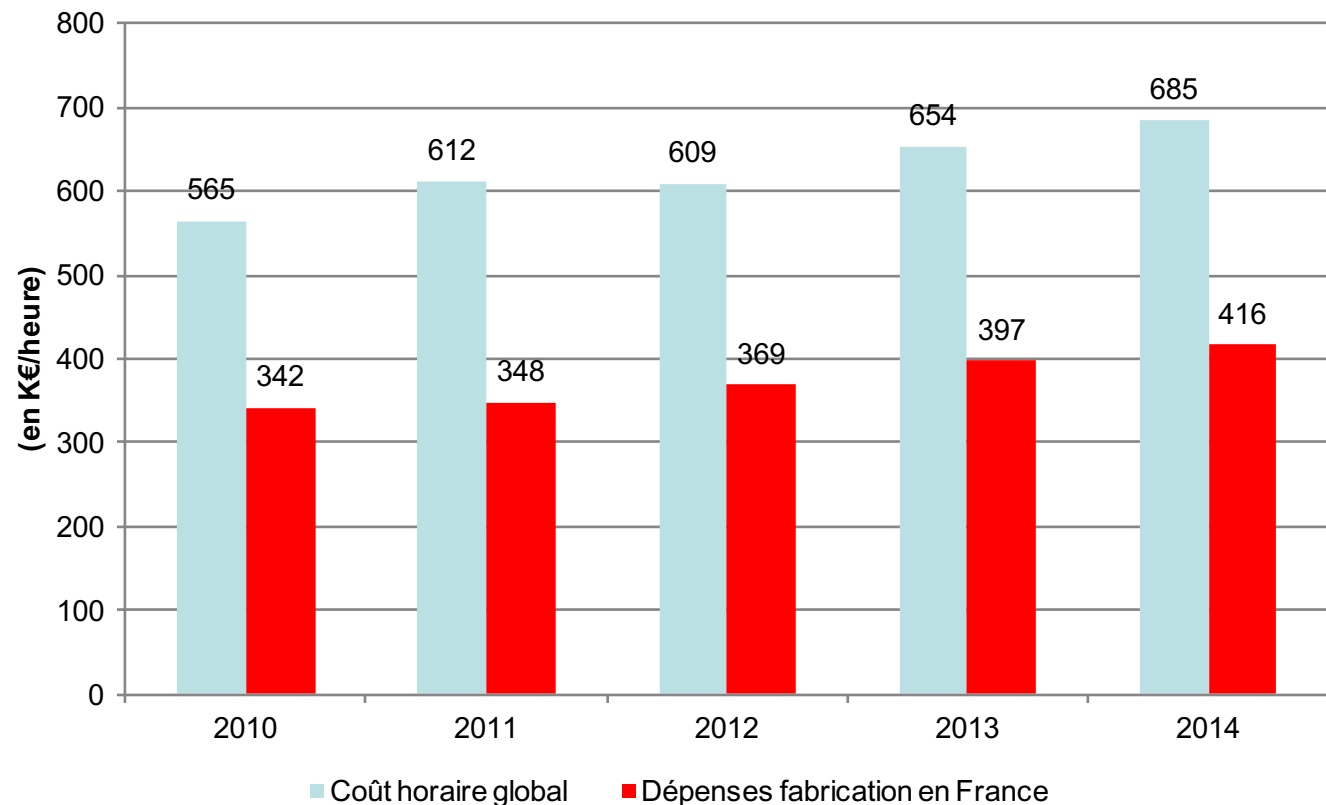
Syndicat des Producteurs  
de Films d'Animation

# Une relocalisation qui fait grimper les coûts globaux ...

- La part des dépenses de fabrication en France dans les coûts globaux est passée de 43% en 2003 (avant la réforme du COSIP) à 61% depuis 2012
- Plus d'argent du CNC et du crédit d'impôt mais pour accompagner un effort de localisation qui va entraîner une hausse mécanique des coûts de production

Augmentation  
du coût horaire  
global entre  
2010/2014 :  
+21%

Augmentation  
de la dépense  
de fabrication  
en France entre  
2010 et 2014 :  
+21%



(Source : SPFA d'après données CNC)

SPFA – MIFA 2015



Syndicat des Producteurs  
de Films d'Animation

# Un pacte pour l'emploi

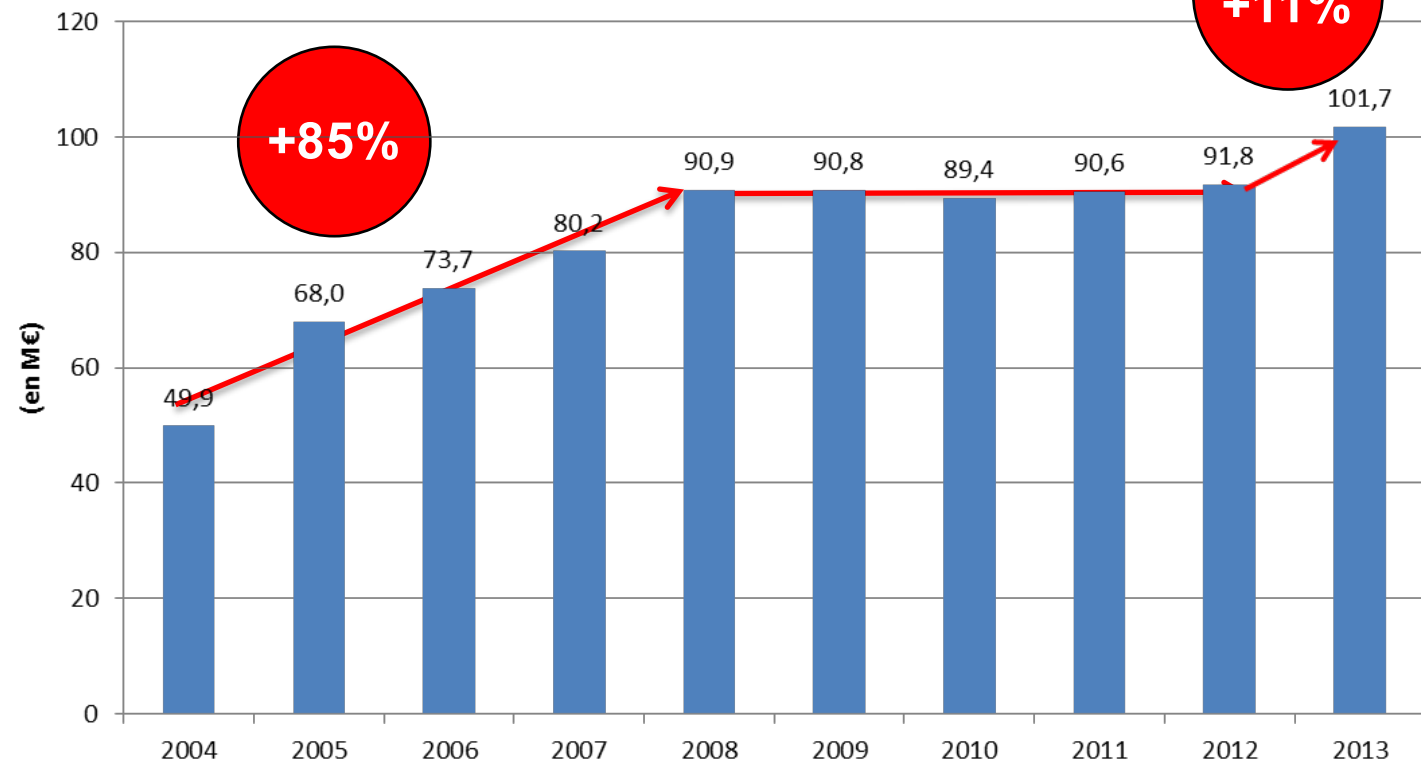
- En 2013, la masse salariale annuelle brute du secteur a dépassé les 100 M€ pour la première fois / +11%
- Plus de 4 millions d'heures de travail ont été déclarées en 2013 par les entreprises du secteur (+8%)
- 69% des salariés sont des hommes (43% de femmes chez les permanents et 30% chez les intermittents)

5 000  
salariés

80/85%  
intermittents  
75% ont  
moins de 40  
ans

Un objectif de  
130 M€ de  
masse  
salariale  
à horizon  
2018

## Evolution de la masse salariale



(Source : AUDIENS)

SPFA – MIFA 2015





# Assurance chômage : une négociation cruciale en 2016

- Accord National Interprofessionnel du 22/03/14 sur le régime d'assurance chômage avec deux mesures fortes : hausse des taux de cotisation à l'assurance chômage et très forte augmentation de la durée du différé d'indemnisation.
- Forte mobilisation des intermittents du secteur de l'animation : fragilisation du bassin d'emploi et risque de déstabilisation de l'industrie française.
- Les conséquences de la mesure relative au différé d'indemnisation ont finalement été neutralisées sur intervention du Premier Ministre en juillet 2014.
- Examen actuellement du projet de loi sur le Dialogue social :
  - ✓ Pérennisation des annexes 8 et 10 au sein du régime d'assurance chômage ;
  - ✓ Maintien du principe de solidarité interprofessionnelle ;
  - ✓ Association des syndicats patronaux et salariaux du spectacle à la définition des règles d'assurance chômage des annexes 8 et 10 en amont de la négociation interprofessionnelle, avec un cadrage financier et l'appui d'un comité d'experts ;
  - ✓ Redéfinition des listes de fonctions de la Convention collective et des conditions de recours au CDD d'usage.



Syndicat des Producteurs  
de Films d'Animation

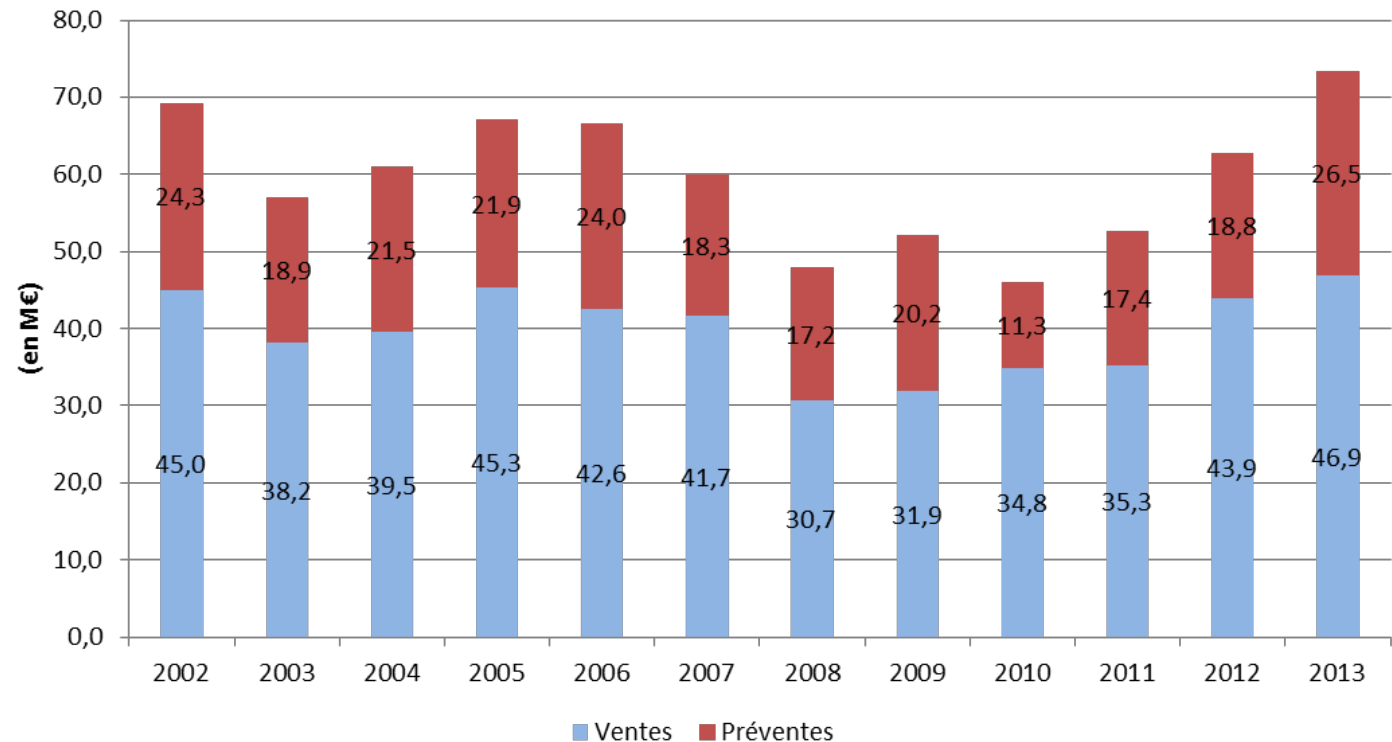
# Le pacte pour l'export

- 73,4 M€ de recettes à l'exportation en 2013 / +17%
- Elles représentent 125% de l'apport des diffuseurs français
- En 2014, les préventes ont reculé à 21,2M€ (-20%)

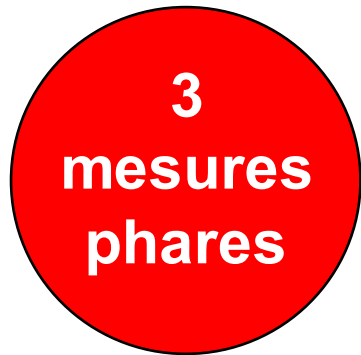
En 2013 :  
Préventes : +41%  
Ventes : +7%

Diversification des  
clients, des zones  
d'exportation.

Très grande  
dépendance aux  
réseaux US en  
matière de  
préventes



# Des mesures en faveur de l'export



- Création d'un mécanisme complémentaire du soutien assis sur le succès international de l'œuvre qui permettra aux producteurs de financer le risque des productions suivantes.
- Révision des modalités du Fonds d'aide à la promotion et à la vente à l'étranger de programmes audiovisuels pour en faire une aide automatique avec une révision du plafond par société et la fin du plafonnement par version linguistique.
- Extension à l'audiovisuel du Fonds d'avances remboursables mis en place pour les œuvres cinématographiques par l'IFCIC pour soutenir la politique de minima garantis des distributeurs.